**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 50 (1986) **Heft:** 199-200

**Artikel:** Typologie des erreuers de datation dans la lexicographie française

Autor: Höfler, Manfred

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399799

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## TYPOLOGIE DES ERREURS DE DATATION DANS LA LEXICOGRAPHIE FRANÇAISE

Après douze années consacrées à la préparation de notre Dictionnaire des anglicismes (1), nous sommes de plus en plus persuadé que. pour une grande partie du vocabulaire, les indications historiques des dictionnaires ne répondent ni au point de vue philologique ni au point de vue linguistique, aux exigences de notre temps. Cela s'explique facilement quand on constate que les dictionnaires ont souvent des informations de seconde, voire de troisième main : les erreurs qui au cours des temps s'introduisent inévitablement ne quittent plus jamais les colonnes des dictionnaires, mais au contraire se multiplient d'un ouvrage à l'autre. C'est pourquoi nous avons renoncé, dans notre Dictionnaire des anglicismes, à reprendre aux autres dictionnaires les dates que nous n'avons pu vérifier nous-même. Bien des utilisateurs seront donc surpris que nous donnions, pour certains mots, des dates postérieures à celles que proposent les autres ouvrages. Nous nous sommes donné comme principe de ne jamais reprendre les datations proposées par nos prédécesseurs, sans les avoir contrôlées dans les textes qui en sont la base et de n'indiquer que les datations vérifiables et après les avoir vérifiées dans les éditions correspondantes. Nous avions primitivement l'intention d'indiquer pour chaque mot dans notre dictionnaire les datations erronées que l'on trouve dans la tradition lexicographique. Mais, ces erreurs sont apparues si nombreuses que leur discussion systématique aurait complètement modifié le caractère de notre dictionnaire : au lieu de faire l'histoire des anglicismes, nous aurions fait l'histoire des discussions concernant l'histoire des anglicismes. Il fallait donc y renoncer dans le dictionnaire, mais le travail reste à faire si l'on veut, ce qui nous paraît indispensable, écarter définitivement de la lexicographie historique toutes ces inexactitudes et erreurs qui, parfois, remontent à plusieurs générations.

<sup>(1)</sup> Paris, Larousse, 1982.

Nous profitons de la parution de la nouvelle édition du Robert (2) pour essayer de remédier au moins en partie à cette omission volontaire. Nous constatons avec plaisir que Rob. 1985 nous a aimablement cité d'un bout à l'autre, avec les dates proposées. Mais il n'a pu citer que ce que nous avons dit nous-même et il a repris les dates de nos prédécesseurs chaque fois que nous ne les avons pas suivis et donnons des datations postérieures, et cela d'autant plus que, selon une vieille tradition de la lexicographie historique, la plus ancienne date est toujours considérée comme la meilleure date (3). Nous ne nous limiterons pas, cependant, dans ce qui suit, à indiquer quelques erreurs de datation du nouveau Robert, mais nous essaierons de donner une typologie des erreurs de datation dans la lexicographie historique française. C'est pourquoi nous ne nous limiterons pas exclusivement aux mots contenus dans notre Dictionnaire des anglicismes, mais nous examinerons aussi, de temps à autre, des mots qui ne se trouvent pas dans notre dictionnaire, parfois aussi des mots d'origine non-anglaise. Même si les pages suivantes veulent être un complément de notre dictionnaire, elles veulent aussi illustrer la misère de la recherche de datation dans la lexicographie française et y remédier.

En principe il y a, dans la lexicographie historique, deux catégories de datations nettement distinctes: d'une part les dates corroborées par des attestations, d'autre part les dates qui ne sont pas suivies des références correspondantes et sont donc dépourvues de toute valeur historique puisqu'elles ne sont pas vérifiables. Dans la pratique, ces deux catégories se mêlent au point qu'il est, à première vue, difficile de décider dans quelle mesure une datation est fiable et mérite d'être reprise sans scrupules. Un exemple choisi arbitrairement est la datation de *sketch*. Presque tous les dictionnaires sont d'accord pour dater ce mot, en français, de 1903; de plus, cette datation semble être étayée, dans quelques dictionnaires, par la mention Bonnaffé. En réalité, Bonnaffé donne seulement dans son *Dictionnaire étymologique et histori* 

<sup>(2)</sup> Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Deuxième édition entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Paris 1985.

<sup>(3)</sup> Cf. par exemple H. Geckeler, «Glanures lexicales franco-anglo-françaises», in: Kurt R. Jankowsky - Ernst S. Dick (éd.), Festschrift für Karl Schneider, Amsterdam/Philadelphia 1982, 193: «Unsere Lesefrüchte überprüften wir an den einschlägigen lexikographischen Werken, denen wir auch die Datierung der Erstbelege entnehmen (Bei Nichtübereinstimmung in der Datierung geben wir die jeweils früheste an).»

que des anglicismes une première attestation tirée du Gaulois du 1. 10. 1908 (4). Contrairement à cela, apparaît pour la première fois en 1932, dans la 1<sup>re</sup> édition de Bloch-Wartburg, la datation 1903. Comme cette datation — il en va en principe de même pour toutes les dates de Bloch-Wartburg — n'est pas vérifiable, c'est pourquoi von Wartburg même ne cite dans le FEW de telles datations apportées par Bloch en 1932 qu'avec réserve (5), elle ne sera pas reprise à bon droit par Dauzat en 1938, c'est pourquoi encore DDM date sketch de 1908. Pourtant, bien que la datation de Bloch ne soit étayée par aucune attestation vérifiable, elle ne sera pas seulement conservée dans les nouvelles éditions de BW, elle ira aussi par la suite de BW dans Rob. 1963 et PR 1967 (6). Depuis 1967 au plus tard, avec la parution du tome XVIII du FEW pourtant, la datation non vérifiable de 1903 a trouvé, semble-t-il, sa marque d'authenticité par contamination avec la mention Bonnaffé: « seit 1903, Bonnaffé » (FEW 18, 114a). Cette affirmation inexacte du FEW suffit pour que, à l'exception de DDM, toute la lexicographie historique du français reprenne cette date telle quelle. Entre temps,

<sup>(4)</sup> A ce sujet, F. Nies dans ZRP 98, 1982, 328: « sketch . . . 1903, Bonnaffé (FEW 18, 114a und LarL, RobP, BW). Der Erstbeleg findet sich laut Bonnaffé im Gaulois vom 1. 10. 1908, die Fehldatierung entstand offenbar durch einen Druckfehler.»

<sup>(5)</sup> Cf. par exemple nfr. callicoos (1613, BlochW), calicot (seit Boiste 1829), FEW 2, 92a (à ce sujet v. plus bas) ; glucose (seit 1853, BlochW; sonst seit 1866), FEW 4, 175a; réimportation (seit 1835, BlochW, sonst seit AcC 1838), FEW 4, 598b; pastelliste (1836, BlochW; seit 1872), FEW 7, 752a; sextuple (1450, BlochW; 1484) ..., FEW 11, 558b; associé (1510, BlochW; dp. 1532), FEW 12, 18b; sociabilité (1665, BlochW; dp. env. 1748, v. Trév 1771), FEW 12, 16a; actuariat (seit ende 19. jh., BlochW), FEW 18, 3b; bouledogue (1741, BlochW; seit 1745, FrMod 11, 208), FEW 18, 37b; libre penseur (1659, BlochW; seit 1763, Voltaire, Br 6), FEW 18, 65b; minoritaire (seit ende 19. jh., BlochW), FEW 18, 85a; omnium (1776, BlochW; seit 1793, Bonnaffé), FEW 18, 88b; pénaliser (seit ende 19. jh., BlochW), FEW 18, 92b; record (1883, BlochW; seit 1889, Bonnaffé), FEW 18, 103b; senior (ca. 1890, BlochW; seit Lar 1923), FEW 18, 110b; chérif (1601, BlochW), shérif (seit 1680, Boulan), FEW 18, 112a; pilaf (1834, BlochW; seit AcC 1840), FEW 20, 143a. De même aussi psychiatre (1802, BlWb; seit AcC 1842), FEW 9, 502a, où certes la datation de 1802 est étayée par l'indication Acad, dans Dauzat, Supplément chronologique (par exemple en 41946).

<sup>(6)</sup> Contrairement à cela et à la majorité des cas nommés note 5, dans le cas de bouledogue, la datation également non vérifiable de Bloch (1741) n'est pas prise en considération dans la lexicographie française. Elle ne sera reprise telle quelle que par J. Rey-Debove/G. Gagnon dans leur Dictionnaire des anglicismes 1980, <sup>2</sup>1982 [cité par la suite Rey-D./G.].

nous trouvons cette date non étayée de 1903 non seulement dans la plus récente édition de Bloch-Wartburg mais aussi dans Lexis 1975 et dans PR 1977; et de même dans le GLLF et chez Rey-D./G., qui tous deux renvoient expressément pour la date de 1903 à Bonnaffé, mais qui, par cette indication incorrecte, donnent à entendre que leur source n'est pas Bonnaffé, mais, dans ce cas, le FEW non mentionné. Seul Rob. 1985 a renoncé à la datation 1903, en partie non vérifiable, en partie inexacte, mais devenue un bien commun de la lexicographie historique et, s'efforçant de trouver les plus anciennes dates possible, l'a remplacée par la nouvelle datation 1879, en indiquant expressément notre Dictionnaire des anglicismes. Mais en fait, nous datons nous-même sketch de 1908 et nous faisons précéder l'attestation correspondante, entre crochets seulement en tant que premier stade de l'emprunt, d'une attestation isolée de 1879, où il est dit : « Le succès de ces rapides esquisses (sketches) fut immense. » (L. Dépret, Chez les Anglais 1879, 73).

Cet exemple tiré de la grande quantité de nos matériaux ne montre pas seulement une fois de plus la nécessité d'un examen minutieux des datations existantes, il souligne combien il est indispensable de bannir de la lexicographie historique toutes les dates non vérifiables, qui sont un obstacle à toute recherche ultérieure de dates. Sans aucune valeur historique sont les datations approximatives du type « début XX° s. » ou « v. 1925 » qui par suite du manque de précision déjà montrent clairement qu'aucune attestation concrète ne les étaye. C'est ainsi que pour snow-boot Dauzat et à sa suite DDM indiquent « v. 1885 », pour blazer Lexis indique « v. 1900 », FEW 18, 25b, PR, Rey-D./G. et Rob. 1985 « v. 1920 » (7), pour gangster, Dauzat, DDM, Rob. 1953, PR, GLLF et Rey-D./G., d'un commun accord, « v. 1925 » (8). De telles datations

<sup>(7)</sup> La datation « v. 1920 » pour blazer provient de E. Bonnaffé, « Anglicismes et mots d'influence anglaise », in : The French Quarterly IV, 1922, 170. Egalement sans attestation, Bonnaffé date, ibid., enclosure de 1804, suivi par TLF, GLLF, DDM, Lexis, Rey-D./G. et Rob. 1985, scenic railway de 1904, suivi par PR 1977, Rey-D./G. et Rob. 1985 et stencil de 1910, suivi par BW, Rey-D./G. et Rob. 1985, tandis que Rob. 1985 dans le cas de by-pass (selon Bonnaffé depuis 1883) et de drifter (selon Bonnaffé depuis 1917) suit notre Dictionnaire des anglicismes et date ces mots de 1922, date de la parution de l'article de Bonnaffé, dans le cas de manifold (selon Bonnaffé depuis 1908) avec la datation de 1932 ne tient, par contre, pas compte de cet article.

<sup>(8)</sup> Tandis que pour snow-boot Rob. 1985 a de nouveau abandonné la datation « v. 1885 » au profit de la datation correcte 1888 et simplement repris de FEW, PR et Rey-D./G. l'indication « v. 1920 » pour blazer, dans le cas de gangster il date en distinguant « 1930, in Höfler; vers 1925, selon Dauzat »,

approximatives, courantes dans la lexicographie historique sont sans valeur historique car elles ne reposent évidemment sur aucune attestation, elles sont, de plus, dangereuses et désorientent, car elles sont souvent le point de départ de datations en apparence précises pour d'autres dictionnaires parus ultérieurement. Il en est ainsi quand, apparemment de façon précise, Lexis date gangster de 1925 ou quand, dans le cas de snow-boot, Rob. 1963, PR, Lexis et Rey-D./G. donnent en commun la date apparemment précise de 1885 qui chez l'utilisateur fait naître l'idée qu'elle est basée sur un texte déterminé, alors qu'en réalité elle ne repose que sur la suppression de « vers » dans la datation de Dauzat et de DDM (« Ce mot enregistré par Dauzat en 1885 » [sic !], Rey-D./G.) et reprend ainsi finalement une datation incorrecte d'un ancien dictionnaire, comme c'est le cas pour la datation 1789 de banknote dans la plupart des dictionnaires d'aujourd'hui (\*).

De la même façon, tous les dictionnaires, à l'exception de BW et FEW 18, 28a, datent bluff de 1840, comme terme de poker, le sens figuré 'attitude destinée à intimider l'adversaire' serait attesté lui, depuis 1895, alors que, déjà en 1980, nous avons souligné expressément le fait que dans la (première) attestation de 1895 donnée par Bonnaffé (« . . . les pokéristes prolongent leurs parties la nuit entière, lisant leurs points à l'angle des énormes cartes sans que leur immobile visage tendu pour le bluff laisse rien deviner que cette fièvre froide du pari qui se déchaîne maintenant autour des numéros de la poule. », P. Bourget, Outre-mer I, 1895, 17-18), bluff est employé comme terme de poker, tandis que chez Balzac, dans une lettre de 1843, sur laquelle se base la datation habituelle, nous trouvons le syntagme puff-calomnie (« D'abord, l'affaire dont je vous parlais est la reproduction par la Presse de l'article puff-calomnie de Bruxelles. », lettre du 15/12/1843, in H. de Balzac, Lettres à Madame Hanska, t. II (1841-juin 1845). Textes

<sup>(9)</sup> Bank-note est un exemple éloquent de l'inefficacité des tentatives répétées de corriger les fausses dates. Manifestement, il ne suffit pas que le FEW 1967 pour bank-note (« seit 1828, Bonnaffé ») constate expressément : « Von Mack 185 wird irrtümlicherweise 1789 als erstdatum angegeben : der von ihm zitierte beleg aus Br 6, 155 bezieht sich nicht auf bank-note, sondern auf note de banque bei Mirabeau . . . » (FEW 18, 16b n. 1). Malgré cela, BW déjà en 1964, DDM depuis 1972 « rectifient » la datation originale de 1828 et la changent en 1789, et les autres dictionnaires suivent cet exemple (PR, GLLF, Lexis, Rey-D./G.), alors que cette erreur est maintenant de nouveau corrigée dans TLF et Rob. 1985. De la même façon, BW et DDM datent encore aujourd'hui calicot de 1613 ou début XVII° s. (callicoos), bien que Arveiller ait déjà souligné en 1963 la nécessité d'une correction au profit de 1663. Exacte est maintenant la datation dans PR 1977, TLF et Rob. 1985, tandis que GLLF date de façon moins précise « fin du XVIIe s. », ce qui est transformé en 1690 par Lexis, apparemment plus précis, mais d'autant moins correct.

De la même façon, des datations comme par exemple 1951 pour ratio dans Rob.S. 1970, Lexis et Rob. 1985, 1910 pour blues dans Lexis, 1925 pour slow dans Lexis et Rob. 1985 (10) ou 1957 pour algol dans PR et par la suite dans Rob. 1985, sont finalement tout autant dépourvues de valeur (11) que les datations propagées par Bloch en 1932 (12). Certes, il n'est pas exclu, que l'une ou l'autre de ces datations repose sur un texte précis. Mais, aussi longtemps qu'un tel texte n'est pas cité expressément comme preuve de la datation correspondante, de telles datations sont à rejeter (13).

- (10) En opposition à la datation « v. 1925 » dans Rob. 1963, PR et Rey-D./G., dans GLLF expressément « v. 1925, d'après Robert, 1964 ». Tandis que Rob. 1963 avait encore choisi la datation approximative « vers 1925 » avec la remarque « Cf. Miomandre, La danse, p. 60 », dans Rob. 1985, cela devient la datation précise en apparence « 1925 ; Miomandre, la Danse, p. 60 », qui donne l'impression que la datation 1925 est étayée par l'attestation de Miomandre, bien que l'essai historique sur la danse de Francis de Miomandre avec le titre Danse n'ait paru qu'en 1935.
- (11) Ne change rien à cela le renvoi explicite à H. Fayol pour la datation 1921 de *management* dans Rob.S. 1970, GLLF, PR 1977 et Rob. 1985, ni même l'indication exacte du titre de l'œuvre chez Rey-D./G., aussi longtemps qu'aucune attestation n'est apportée.
- (12) Par exemple, en partie de seconde main, la datation 1871 pour catgut dans TLF, Lexis, PR, Rey-D./G. et Rob. 1985, 1850 pour coaltar dans Dauzat 1938 (DDM change en «milieu XIX° s.»), FEW 18, 43b, PR, Lexis, Rey-D./G. et Rob. 1985, ou la datation 1859 pour drain (sens médical) chez Dauzat, DDM, PR, Rey-D./G. et Rob. 1985, bien que dans ce cas Bloch-Wartburg lui-même, dans l'édition 1968, ait changé en 1873 cette première datation (ainsi d'après Bonnaffé dans FEW 18, 54b, GLLF et Lexis). Par contre, la datation 1735 pour popeline chez Rob. 1961, PR, Rey-D./G. et Rob. 1985 provient de Bloch-Wartburg 1950 et en fin de compte de Havard (FEW 16, 664a et à sa suite GLLF indiquent de façon erronée « 1737, Havard »), pourtant l'attestation qui y est donnée avec sa signification 'étoffe de laine ou de soie à petites côtes, qui fut employée, au siècle dernier, dans l'ameublement', par suite du contexte cité, rappelle l'ancienne forme papeline, attestée dans FEW 16, 646a de 1667 à 1868, base des datations « milieu XVII° s., var. » dans DDM, ou « v. 1650 » dans Lexis.
- (13) Quand, par exemple, Rey-Debove/Gagnon dans la nouvelle édition de leur Dictionnaire des anglicismes pour bowling changent 1908, datation jusqu'ici

réunis, classés et annotés par Roger Pierrot, Paris 1968, 307), qui n'a rien à voir avec l'anglais *bluff*, emprunté seulement vers la fin du 19° s. comme terme du jeu de poker (M. Höfler, «Methodologische Überlegungen zu einem neuen Historischen Wörterbuch der Anglizismen im Französischen » in: R. Werner (éd.), *Sprachkontakte. Zur gegenseitigen Beeinflussung romanischer und nicht-romanischer Sprachen*, Tübingen 1980, 71; v. aussi dans cet article notre correction concernant la datation de *flash*).

Ceci est aussi valable pour tous les cas où la prétendue première date est accompagnée, pour ainsi dire comme argument, du nom d'un auteur ou d'une source, cette source en question restant, faute d'une indication plus précise, toujours invérifiable. Si nous pouvons admettre encore, par exemple, que l'indication concernant la datation de kilt, dans le GLLF (« 1792, Chateaubriand »), repose simplement sur une erreur et qu'il s'agisse avec cette date de l'attestation de Chantreau, indiquée déjà par Bonnaffé, mais qui est, comme première attestation pour kilt, tout à fait inacceptable bien qu'elle soit adoptée généralement par la lexicographie historique française, kilt étant ici expressément caractérisé comme mot de la langue écossaise (« Dans la montagne on appelle cette sorte d'habillement Phelig, et dans le pays-plat Kilt, deux mots que les érudits du pays m'ont soutenu être d'origine celtique ainsi que l'idiôme entier des Ecossais. », P.-N. Chantreau, Voyage dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, fait en 1788 et 1789 III, 1792, 21), nos investigations restent vaines quand pour le français squaw divers dictionnaires renvoient à Chateaubriand avec des datations différentes et que Rey-D./G. ajoutent expressément : « c'est Chateaubriand qui a vraiment introduit le terme en français », mais que nulle part n'est donnée comme attestation une citation correspondante de Chateaubriand.

De même, la datation de 1837 pour bar 'débit de boissons', dans GLLF, semble au premier coup d'œil être étayée par la source indiquée Revue des Deux Mondes, même si, en fait, elle ne repose sans doute que sur une faute d'impression pour 1857. De la même façon, la datation de 1898 pour bobsleigh dans GLLF inspire, au premier coup d'œil, davantage confiance par l'indication de la source Vie au grand air, à peine vérifiable pourtant dans sa précision défectueuse; et même la datation de 1889 dans DDM paraît si sûre par suite de l'indication Vie au grand air que cette datation est reprise telle quelle par PR et Lexis, même si la revue La Vie au grand air paraît seulement depuis 1898 (14).

utilisée habituellement dans la lexicographie depuis Bonnaffé, en 1907 (de même maintenant Rob. 1985), elles donnent l'impression de connaître entre temps une attestation de 1907. Mais, comme elles continuent de citer comme attestation la plus ancienne un passage du *Larousse mensuel illustré* de juin 1910, leur datation de 1907 doit être rejetée faute de preuve, comme des milliers d'autres dates dans la lexicographie historique.

<sup>(14)</sup> Avec la même faute d'impression 1889, Rob. 1985 date la forme abrégée bob attestée également depuis 1899 en indiquant expressément notre *Dictionnaire des anglicismes*.

Il s'ensuit, comme conséquence, qu'il faut par principe renoncer dans la recherche des dates à celles qui ne sont ni contrôlables ni vérifiables. C'est seulement quand la lexicographie historique se sera décidée à bannir de ses colonnes cette foule de dates historiquement sans valeur parce qu'incontrôlables que nous pourrons attendre d'elle de nouveau des informations sûres. Mais nombre de dictionnaires sont conçus de telle façon qu'ils ne citent pas d'attestations et ainsi se contentent de l'indication de la source à laquelle ils ont pris leur datation. Quelle source d'erreurs un tel procédé représente peut être illustré encore par un exemple pris au hasard : la datation de nursery. Tandis que GLLF semble étayer la datation de 1763 par l'indication « 1763, Fr. Mackenzie, I, 177 », Rey-D./G. notent : « Il est attesté en français en 1763 chez l'abbé Prévost (in Mackenzie, p. 177), mais il ne paraît pas avoir été très utilisé avant le XIXe siècle. Certains écrivains ont alors tenté en vain de la [sic] franciser en nourricerie n.f. » Les deux dictionnaires renvoient donc, de la même façon, l'utilisateur à Mackenzie où il n'y a pourtant aucune attestation. Au lieu de cela, nous lisons simplement: « 1763. — L'abbé Prévost, Œuvres, éd. 1823, XXVIII, 424. », sans que Mackenzie ne nomme la source qu'il utilise véritablement. Dans celle-ci en fait, chez Barbier, nous lisons : « Ante 1763 Abbé Prévost, Œuvres, ed. 1823, XXVIII. (Grandisson) 424 : 'Je l'amènerai dans notre nourricerie, pour compléter le chorus, quand nos marmots seront en train de crier...' » (15) Dans cette citation ce n'est pas le mot nursery qui est employé mais nourricerie, la datation donnée par GLLF et Rey-D./G. est simplement la date de la mort de Prévost, alors que l'œuvre de base, Grandisson, a déjà paru en 1755, et que l'attestation pour nourricerie n'est citée par Barbier que d'après une édition de 1823. De tout cela, nous n'apprenons rien chez Mackenzie, le soi-disant garant de la datation 1763 pour nursery, qui est maintenant reprise sans commentaire par Rob. 1985 (16).

Et de nouveau, ceci n'est qu'un exemple choisi arbitrairement pour le manque d'exactitude des informations historiques dans la lexicogra-

<sup>(15)</sup> P. Barbier, English Influence on the French Vocabulary, S.P.E. Tract No. VII, Clarendon Press 1921, 37.

<sup>(16)</sup> Au lieu de cela BW, DDM, PR et Lexis, unanimes, datent nursery n.f. de 1833, sans qu'il apparaisse clairement dans leur présentation que le mot est masculin dans la citation de Pavie (1833), bien que déjà FEW 18, 88a distingue expressément entre une attestation isolée de nursery au masculin de 1833 et nursery au féminin (depuis 1851). Comme n.f. maintenant depuis 1842, voir notre Dictionnaire des anglicismes.

phie française. En présence de cette foule d'informations erronées, on est en droit d'attendre de la lexicographie historique que, lorsque dans un dictionnaire, la source et l'attestation ne sont pas indiquées, ne soit pas donnée simplement une référence quelconque mais une indication de l'endroit où l'attestation est citée. Ceci aurait, par exemple, pour conséquence, et ce ne serait certainement pas au détriment de la lexicographie, que des œuvres comme Mackenzie n'auraient pratiquement plus fonction de référence, celui-ci ne donnant en général aucune attestation (17) et ses informations n'étant dans la majorité des cas que de seconde main avec toutes les conséquences que cela entraîne; l'observation d'une telle règle aurait avant tout pour conséquence que les dictionnaires seraient obligés de recourir directement aux travaux de Bonnaffé, Barbier et autres et que de nombreuses erreurs seraient ainsi évitées.

Ce n'est que lorsque ceci sera garanti que pourront être éliminées les nombreuses autres sources d'erreurs de datation. L'une de ces sources d'erreurs est la datation de mots d'après des récits de voyage qui ne sont pas datés d'après la date de publication du récit, mais d'après la date du voyage. Un des exemples les plus connus en est le mot calicot pour lequel aujourd'hui encore BW et DDM renvoient à une attestation isolée de 1613 ou du « début XVIIe s. » (callicoos), bien que Arveiller ait déjà indiqué en 1963 que la datation de 1613 provenant de Bloch 1932 doive être changée en 1663 (18). Sont à placer ici aussi la datation de Pullman's car, forme précédant pullman, 1868 chez

<sup>(17)</sup> Une des rares datations remontant à Mackenzie lui-même est celle de tommy 'soldat anglais' (1865, Kervigan, l'Anglais à Paris) dans FEW 18, 124b, GLLF, Rey-D./G. et Rob. 1985. En fait, chez Kervigan, nous lisons seulement, dans le chapitre Abréviations de noms propres (p. 244): « Puis vint à son tour la ligne fleurie des garçons: Ben (2), Dick ou Dicky, Charley ou Charly... Tom ou Tomy, Rob... (2) Benjamin, Richard, Charles... Thomas, Robert...» et pareillement dans l'Index (p. 341) « Tommy, s.m.; abréviation de Thomas, Tom'-i.» de même que « Ben, s.m.; Béne. », « Dick, s.m.; abréviation de Richard, Dik. », « Dicky, s.m.; abréviation de Richard, Dick'-é. » etc.

<sup>(18)</sup> R. Arveiller, Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722), Paris 1963, 135-136; v. entre temps aussi TLF. L'ancienne indication callicoos (1613, BlochW), calicot (seit Boiste 1829) dans FEW 2, 92a, devient dans la nouvelle rédaction de l'article Kalikut dans FEW 20, 98a: callicoos (1613, BlochW), calicot (1663, Boulan; seit 1792). Dans le même ouvrage, Arveiller indique aussi d'autres erreurs de datation similaires pour arack, benjoin, betel, jonque, patate, raja, sagou, etc.

Rey-D./G. et Rob. 1985, bien que l'attestation sous la forme de *Pulman's* car soit apparue seulement en 1874, ainsi que la datation 1881 dans les mêmes dictionnaires pour desperado attesté seulement en 1882 (19).

Des problèmes semblables proviennent de notes devant constituer des Journaux, souvent écrites plus tard seulement, qui devraient ainsi en principe être datées du moment de la parution. C'est ainsi que boulder, d'après PR, Rey-D./G. et Rob. 1985 depuis 1925, devrait être, par suite de l'attestation de A. Gide, daté de 1927 seulement, big bang selon les mêmes dictionnaires depuis 1956, d'après le Journal de J. Green de 1958 seulement. A quel point de telles datations sont problématiques, le mot interview le montre, qui est daté par Rob. 1985 de 1872 (« 1872, Goncourt, n.m. (éd. 1891) »), bien que le TLF déjà indique expressément que le mot apparaît chez Goncourt dans la Préface de l'édition de 1891 seulement (20).

<sup>(19)</sup> Il en sera tenu compte pour la datation remontant à Bonnaffé de globe-trotter (1873) dans Rob. 1985, mais il n'est pas mentionné que l'attestation, en question, de J. A. de Hübner, Promenade autour du monde 1871 (« ce que les Yankees appellent élégamment a globe trotter, un trotteur autour du globe. ») par son caractère de citation explicite et son intégration morphologique défectueuse ne peut que difficilement servir de première attestation pour un mot d'emprunt français.

<sup>(20)</sup> Les autres dictionnaires datent interview soit de 1884 (ainsi BW dans les éditions de 1932 et 1950, Dauzat, GLLF, Lexis et TLF) soit de 1883 (BW dans les éditions à partir de 1960, DDM, PR, FEW 18, 74a et Rey-D./G.). La datation 1883 n'est étayée par aucune attestation et découle manifestement de la datation du verbe correspondant interviewer. Quand DDM pour sa datation 1883 indique expressément Daryl, cette indication est un mélange de l'ancienne indication de Dauzat (1884, Daryl) avec la nouvelle datation chez BW. L'origine de la datation 1884 est Bonnaffé qui cite une attestation de Daryl, Vie Polit. [sic] en Anglet., p. 44 (« La manie de l'interview ou entrevue personnelle, qui fleurit chez les Yankees et tend à s'acclimater chez nous. »). En fait, le mot n'apparaît pas chez Daryl, La Vie publique en Angleterre, au moins dans l'édition de 1884, et à l'endroit indiqué, nous lisons simplement : « La manie de l'entrevue personnelle, qui fleurit chez les Yankees et tend à s'acclimater sous notre ciel . . . ». — Un cas particulier d'erreur de datation est crossing over (1926) chez Rey-D./G. et à leur suite dans Rob. 1985. L'origine de cette datation est une attestation de J. Rostand, l'Homme. L'œuvre de Rostand a bien le copyright imprimé de 1926, mais le livre n'a paru qu'en 1941 et conformément à cela, l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale porte le copyright 1926 corrigé à la main en 1941. Il en est de même de la datation 1926 pour tester v.tr. chez Rey-D./G. tandis que Rob. 1985 reprend dans ce cas la datation exacte 1941 de GLLF.

Uniquement dans les cas où nous ne disposons que d'éditions modernes apparaît la nécessité d'une datation qui diffère de la date de l'édition, mais indispensable est là encore une édition critique ou une analyse critique du texte et une datation correspondant au moment de la rédaction, qui même pour des lettres (datées) peut être postérieure à la date indiquée. C'est ici que trouvent leur place les attestations fournies par Mackenzie tirées des Lettres et voyages de Mons' César de Saussure en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, 1725-1729, qui ont été écrites sous forme de lettres datées certes des années 1725-1729, mais, de l'édition parue seulement en 1903, on déduit que la rédaction de ces lettres n'a eu lieu qu'en 1742, et que la rédaction de la version définitive servant de base à l'édition publiée n'a même eu lieu qu'en 1765. Comme la plupart des autres dictionnaires, Rob. 1985 date drawing-room de 1725, ticket (orthographié tiket) (21) de 1727, cricket de 1728 (22) et square de 1715 (imprimé par erreur pour 1725 comme date fictive de la lettre), tandis que pour pickpocket, avec la datation 1765, il suit notre Dictionnaire des anglicismes mais y ajoute la mention provenant finalement de la même source « mot angl. (1726) » (23).

La datation de *milady* et de *muffin* montre de façon caractéristique les problèmes inhérents aux attestations de lettres. C'est ainsi que depuis Brunot et Bonnaffé, tous les dictionnaires sont d'accord pour dire que *milady* est attesté depuis 1727. Dans l'édition critique de la *Correspondance* de Voltaire (<sup>24</sup>), nous lisons pourtant que la lettre de Voltaire à Jonathan Swift (mars 1728) est écrite en anglais (« Mylady Bollingbrooke has taken upon . . . ») et que la version française de la lettre ne fut composée que vers la fin du 18° siècle (<sup>25</sup>). Aussi, la première date de *mylady* en français doit être, dès à présent, 1734 (<sup>26</sup>).

<sup>(21)</sup> La faute d'impression tiket pour ticket se trouve déjà chez Mackenzie.

<sup>(22)</sup> Dans l'édition de 1903, nous pouvons lire criket.

<sup>(23)</sup> Des datations semblables provenant de lettres fictives se trouvent pour mormonite (1832) dans D.D.L. et Rey-D./G. et pour tract (1832) dans D.D.L., GLLF, Lexis, PR 1977, Rey-D./G. et Rob. 1985 au lieu de 1835.

<sup>(24)</sup> Voltaire's Correspondence, ed. by Th. Besterman, II, Genève 1953, 63.

<sup>(25)</sup> Histoire littéraire de Monsieur de Voltaire par Mr le Marquis de Luchet, t. VI, Cassel 1780, 11.

<sup>(26) «</sup> A cet Arrêt des Miladis de l'Ordre, La Chambre-basse entre en fort grand desordre...» ([J.-B.-L. Gresset,] Vairvert ou les Voyages du perroquet de la visitation de Nevers 1734, 17); avec l'orthographe milady pour la première fois dans Manuel Lexique 1750 de Prévost, s.v. lady.

De même, D.D.L. et à sa suite PR 1977, Rey-D./G. et Rob. 1985 datent *muffin* de 1793, d'après une attestation tirée de Mme de Staël. La lettre de Mme de Staël, sur laquelle se base cette datation a été perdue. C'est pourquoi, à sa place, B. W. Jasinski a mis la traduction française moderne d'un résumé anglais de 1940, donc « le résultat d'une double traduction », avec le commentaire nécessaire, entre parenthèses dans son édition de la *Correspondance* de Mme de Staël (<sup>27</sup>).

Parfois, les erreurs de datation reposent simplement sur des datations approximatives, à l'origine encyclopédiques, pour lesquelles, en laissant tomber par la suite le mot « vers », on a simulé la présence d'une référence concrète à un texte. Tandis que par exemple FEW 2, 65b, atteste décalcomanie « seit ca. 1840, Gay » l'ensemble des dictionnaires depuis Bloch-Wartburg 1950 donne, d'un commun accord, la date apparemment précise de 1840, bien que la datation approximative du FEW repose simplement sur la très vague formulation de Gay dans le 1er volume paru de 1882 à 1887 de son Glossaire archéologique s.v. décalcomanie:

Tel est le nom que portait, il y a quarante ans environ, le renouvellement d'un artifice industriel dont *le Livre commode* de du Pradel signale l'existence à l'époque de Louis XIV (28).

De même Larousse 1867 écrit s.v. betting:

Ce fut après 1840 que le mot de pari fut remplacé dans les salons du Jockey-Club par celui de *betting*, qui ne s'emploie absolument qu'en matière de courses.

De cette attestation de Lar. 1867 citée par Bonnaffé, FEW 18, 23a fait « seit ca. 1840, s. Bonnaffé », GLLF « v. 1840, Mackenzie », dans Lexis, Rey-D./G. et dans Rob. 1985 cela devient, de façon précise, 1840, bien que *betting* dans le sens de 'pari de courses' ne soit pas attesté avant 1861 (29).

Il en est sensiblement de même pour la datation 1939 de roquette, 'projectile autopropulsé par fusée' dans Rey-D./G. et Rob. 1985, qui est

<sup>(27)</sup> Madame de Staël, *Correspondance générale*, tome II, deuxième partie : *Lettres diverses*, Texte établi et présenté par B. W. Jasinski, Paris, J.-J. Pauvert, 1965, 405 n. 1; 443 n. 3.

<sup>(28)</sup> V. à ce sujet M. Höfler, Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen, Tübingen 1972, 68.

<sup>(29) «</sup> L'origine de cette manie de *betting* a fort occupé les historiens du turf. » (Revue des Deux mondes 15/11/1861, 300).

basée sur une attestation tirée du *Larousse mensuel XI* contenant un résumé des événements de 1939 à 1947 et qui n'a paru qu'en 1951.

Dans d'autres cas, une datation a pour origine une simple faute d'impression, et pourtant elle est traînée de dictionnaire en dictionnaire. Comme pour les datations déjà mentionnées de bar et bobsleigh ou aussi la datation 1835 au lieu de 1853 pour clipper chez Rey-D./G., pour excise, d'après FEW 18, 59b, GLLF et Lexis depuis 1638, c'est seulement d'une faute d'impression pour 1688 (30) qu'il s'agit, et de même, la faute d'impression 1866 pour 1886 comme première datation de archéen dans TLF (d'après A. de Lapparent, Abrégé de géologie, Paris 1886, cité d'après l'édition de 1895) est reprise par PR 1977 et Rob. 1985, bien que grâce à OED Supplement, on puisse déduire que le mot créé d'abord en anglais ne fut forgé dans cette langue qu'en 1872 (31).

De même que la seule attestation provenant du *Matin* de 1918 citée à l'origine par Scherer est responsable, dans le FEW, de la datation imprimée par erreur de 1908 pour *jazzband*, reprise de seconde main (Behrens), et aussi de la datation 1918 pour l'abréviation interne française *jazz* 'orchestre...' et de *jazz* 'danse d'origine américaine' emprunté à l'anglais (32), de même s'explique aussi la datation 1678 pour *pudding* dans BW (depuis 1950), DDM, PR, FEW 18, 98b, GLLF, Lexis et Rey-D./G. Responsables de cette erreur de datation sont de nouvelles éditions du *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Dauzat, où l'indication, à l'origine, correcte « 1698, chez Bonnaffé » a été imprimée par erreur « 1678, *Observ... par un voy.* » (comme par exemple Dauzat '1946) avec indication expresse de la source de Bonnaffé, ce qui a conduit le FEW aux dates différenciées « 1678 ; 1698 », bien qu'à la base des deux indications il y ait la même attestation provenant des

<sup>(30)</sup> C'est ainsi maintenant dans Rob. 1985, bien que Bonnaffé déjà dans les Addenda de son *Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes* de 1920 cite une attestation de 1650 (de même entre temps aussi TLF, PR 1977 et Rey-D./G.).

<sup>(31)</sup> En français maintenant pour la première fois en 1876 (« il [= Dana] a commencé par adopter le mot éozoïque, mais pour que la dénomination pût s'appliquer même aux roches qui sont certainement dépourvues de fossiles, il s'est définitivement arrêté à l'expression de période archéenne. » Revue de géologie pour les années 1873 et 1874 XII, 1876, 105).

<sup>(32)</sup> V. à ce sujet notre article « Die Wortfamilie von *jazz* im Französischen oder Wie zuverlässig sind die historischen Informationen der französischen Lexikographie ? », in *Zeitschrift für romanische Philologie* XCV, 1979, 343-357.

Mémoires et observations faites par un voyageur en Angleterre de H. Misson de Valbourg parues anonymement en 1698.

De même 1379 imprimé par erreur au lieu de 1739 comme première attestation pour *allumette* terme de cuisine n'est pas repris simplement de TLF par Rob. 1985; la faute d'impression dans TLF est utilisée dans Rob. 1985 pour une indication différenciée *allumette* 'gâteau sec allongé, en pâte feuilletée' (« 1739; cf. 1379, *allumettes de veau* »), bien que la signification 'gâteau sec allongé, en pâte feuilletée' ne puisse être attestée avant le 19<sup>e</sup> siècle.

Les fausses datations peuvent concerner, de la même manière, les différenciations graphiques, morphologiques ou sémantiques d'un mot, quand une citation complète de l'attestation n'accompagne pas la datation. Tandis que BW, DDM, PR et Lexis datent *truc* ou *truck* de 1843, FEW 18, 127b et à sa suite GLLF et Rey-D./G. font une différence entre la graphie *truck* (depuis 1843) et la forme *truc*, qui serait attestée depuis Bescherelle 1845, quoique Bescherelle (dans le Supplément 1846) ne mentionne que la forme *truck*.

Tandis que PR 1967 n'indique alfatier, ière que comme adjectif, dans PR 1977 comme déjà dans Rob.S. 1970 alfatier, ière est mentionné aussi bien comme substantif que comme adjectif. Pour le substantif, a été reprise entre temps, dans PR 1977, la datation 1884 de D.D.L. 5. Quoi de plus normal donc que de prendre pour l'adjectif la datation 1908 utilisée jusqu'ici, bien que l'Encyclopédie universelle du XX<sup>e</sup> siècle, qui est à l'origine de cette datation (33), de même que son prédécesseur, le Dictionnaire des dictionnaires de P. Guérin ne mentionne alfatier que comme n.m. Et c'est ainsi que maintenant Lexis, PR 1977 et Rob. 1985 donnent pareillement les datations séparées n. 1884 et adj. 1908, tandis que DDM s.v. alfatier est le seul dictionnaire à mentionner la datation correcte pour l'adjectif de 1911, L.M. sans pourtant indiquer que cette datation n'est valable que pour l'adjectif alfatier, ière.

De la même façon, Dauzat dans le Supplément chronologique de son Dictionnaire (p. ex. dans le tirage de 1960) date leader de 1829, Herbelot, sans indication sémantique, après que Dauzat 1938 (et ainsi encore FEW 18, 78b et BW) a daté le mot de 1856 à la suite de Bonnaffé. Cette nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de 1829 est attribuée faussement par DDM à la nouvelle datation de la nouvelle datation de la nouvelle datation de la nouvelle datation de la nouvell

<sup>(33)</sup> V. dans Petit Robert Correspondances des principales datations de mots.

velle signification 'article de fond' introduite entre temps, tandis que le mot dans sa signification de 'chef de parti' serait attesté pour la première fois en 1863 (DDM 1964-1977). Une attestation, fournie par A. Rey et J. Rey-Debove, de 1839 (v. D.D.L. 9) a amené PR aussi bien que Rey-D./G. à indiquer de façon différenciée 1829 (article de fond) et 1839 (chef de parti), tandis que GLLF et Lexis distinguent encore entre 1829 (article de fond) et 1856 (chef de parti). DDM 1981 reprend alors de D.D.L. 13 comme nouvelle première attestation pour 'chef de parti' l'attestation de 1822 de Chateaubriand (« pour être le chef (Leader) de la Chambre des Communes »), tandis que l'attestation de Herbelot (1829) continue à faire fonction de première attestation pour la signification 'article de journal' bien que, dans le même fascicule de D.D.L., elle soit citée expressément avec contexte pour la signification 'chef de parti'. Désireux d'indiquer des dates aussi anciennes que possible, Rob. 1985, se basant sur l'attestation de Herbelot date alors pareillement la signification 'chef d'un parti' de « 1829, in Höfler ; à propos de l'Angleterre, 1822, chez Chateaubriand » et la signification 'article de fond' de « 1829, in Rey-Debove-Gagnon ».

Tandis que BW date de 1660 matelote (sans autre indication) et Lexis matelote n.f. 'mets composé de poissons', FEW 16, 543b, DDM et GLLF distinguent entre à la matelote 'à la manière des matelots' (depuis 1660, Oudin) non-culinaire et le substantif à signification culinaire (depuis 1674). Rob. 1959, PR et Rob. 1985 datent le syntagme à la matelote avec signification non-culinaire, suivant en cela Le français moderne XIV, 1946, 291, de 1643, le substantif à signification culinaire de 1674, comme FEW, DDM et GLLF. Le syntagme à la matelote 'à la manière des matelots' est déjà noté en 1642 par Oudin dans la Seconde partie des Recherches italiennes et françoises; mais Guégan, source du FEW et, par là, de tous les dictionnaires, atteste pour 1674 uniquement « anguille à la matelote », par conséquent le syntagme à la matelote à signification culinaire, tandis que le mot comme substantif, d'après Le français moderne XIV, 1946, 291, apparaîtrait pour la première fois dans une attestation non identifiable chez Huet (1705), mais ne peut être attesté sûrement qu'en 1712 dans le Nouveau Cuisinier royal et bourgeois de Fr. Massialot (I, 418).

FEW 18, 121b indique *suspense* n.m. 'moment d'un film, d'une œuvre littéraire, où l'action tient le spectateur dans une attente angoissée' (seit Lar 1903), ce qui devient chez Rey-D./G. et Rob. 1985, avec datation différenciée, « 1903, répandu v. 1950 ». Rey-D./G. notent ici expressément : « Wartburg relève dans un Larousse de 1903 le mot

suspense au masculin. Mais le terme ne se répand en français que vers les années 50, par la critique cinématographique. » En réalité le Nouveau Larousse illustré (1904) enregistre seulement le substantif suspense n.f. — qui n'a aucun rapport avec l'anglicisme suspense n.m. — comme terme du droit canonique, qui selon FEW 12, 472b est attesté déjà depuis Ac 1718. DDM (depuis 1977) va jusqu'à noter, à la suite de D.D.L. 7, « suspense s.m. 1886, Mallarmé, mot angl., d'abord employé au cinéma » bien que dans l'attestation citée, Mallarmé utilise suspens n.m. attesté déjà en moyen français.

A la suite de Bonnaffé, l'ensemble des dictionnaires datent prospection de 1861, pourtant l'attestation de 1861 citée par Bonnaffé (s.v. prospection) contient seulement le mot prospect emprunté directement à l'anglais, tandis que prospection ne peut pas être attesté en français avant 1874.

Encore plus grande est la confusion dans le cas de corned-beef. Ici encore la plupart des dictionnaires sont d'accord pour la datation 1716, même si TLF indique expressément que la forme correspondante en anglais n'est attestée que depuis 1794. A l'origine de la datation française dans FEW 18, 47a, TLF, GLLF, Lexis, PR 1977, Rey-D./G. et Rob. 1985 est Frank-E. Rouvier, qui a publié quelques matériaux de sa Thèse d'Université seulement manuscrite, sur La langue culinaire en France dans Le français moderne XXIII, 1955, 301-308 et XXIV, 1956, 132-138 et 220-222. D'après Le français moderne XXIV, 1956, 138 corn'd beef serait attesté pour la première fois en 1716 chez Massialot (Cuis. roy. et bourg., 1716, t. I, p. 141) (34); mais en fait, Massialot, dans son ouvrage appelé depuis l'édition de 1712 le Nouveau Cuisinier royal et bourgeois, dit « Blanc-manger de corne de Cerf », où corne de cerf, du lat. cornu, n'a rien à voir avec le mot d'origine anglaise corned-beef.

Dans d'autres cas, des anglicismes sont datés sur la base de sources dans lesquelles le mot est employé seulement en anglais. Ainsi sont datés de 1687, par exemple, tory dans DDM et Lexis, whig dans Rob. 1964, PR, DDM et Lexis, whist dans Rob. 1964, DDM, Lexis, PR, Rey-D./G. et encore dans Rob. 1985, en partie avec référence à Miege. GLLF date whig de 1688, Miege, pour whist FEW 18, 133a, BW et GLLF sont d'accord pour la datation 1688, Miege. Rey-D./G., de même que déjà auparavant Rob. 1964 datent whig de 1704, mais ajoutent expressé-

<sup>(34)</sup> Dans FEW 18, 47a et chez Rey-D./G. cela devient un renvoi à FrMod 1, 141,

ment à cette datation « 1687, comme mot anglais », et écrivent en commentaire : « En français, le terme whig a généralement trait à l'histoire politique de la Grande-Bretagne. Mackenzie (p. 88) le relève en 1687 dans le  $Dict.\ anglo-français$  de Miège, et Wartburg, en 1704, dans Clarendon. » Mais en réalité, les trois mots se trouvent dans le dictionnaire bilingue de Miege, paru en 1687-1688, chaque mot seulement dans la partie anglais-français, comme mot anglais ( $^{35}$ ), tandis que whist, contrairement à ce qu'on trouve dans tous les dictionnaires, ne peut être attesté qu'en 1761 et ainsi beaucoup plus tard que la variante w(h)isk ( $^{36}$ ).

De même yawl à la suite de Bonnaffé et FEW 18, 134a est daté de 1848, Jal, dans Rob.S. 1970, Lexis, GLLF et Rob. 1985, bien que Jal dans son *Dictionnaire de marine* en plusieurs langues ne mentionne le mot yawl que comme correspondant anglais du français yole.

De la même façon distancé comme p.p. est daté de 1827 dans TLF (avec référence à Mackenzie), Rey-D./G. et Rob. 1985, bien que Th. Bryon, source de cette datation, dans son livre bilingue The Sportsman's Companion for the turf - Manuel de l'amateur des courses, contenant les règles qui sont observées en Angleterre aux courses de chevaux dise (p. 48) « he that dismounts before, or wants weight, is distanced » dans le texte anglais seulement alors que dans le texte français, on lit « celui qui descend avant d'y être arrivé, ou qui manque de poids, est espacé » (p. 49) (37).

De même encore s'explique aussi la datation pour *smog* (1905) chez Rey-D./G. ou « 1905 ; répandu v. 1960 » dans Rob. 1985. A la base de cette indication, il semble pourtant y avoir seulement une citation

<sup>(35)</sup> Comme par exemple « Whist, a common sort of Game at Cards, sorte de Jeu de Cartes. »

<sup>(36)</sup> Pour l'information au sujet de highlander (1688, Miege) dans GLLF, Lexis, Rey-D./G. et Rob. 1985, il s'agit sans doute d'une confusion avec Etat present de la Grande Bretagne de 1708 du même auteur. — La forme mestif dans Cotgrave 1611, l'origine de la datation 1611 pour mastiff dans DDM, Lexis, PR, Rey-D./G. et Rob. 1985 est une forme française du latin mesticius (v. FEW 6/II, 195a), elle-même l'étymon de l'anglais mastiff, qui (employé isolément en 1614, comme mot anglais dans un texte français) n'a été emprunté en français qu'en 1828.

<sup>(37)</sup> *Ibid.*, p. 5 on lit, de la même façon : « Tout cheval, jument, ou hongre, qui galopera de l'autre côté des limites, ou qui sera espacé (1) (*distanced*) dans un des tours de la course... (1) Espacé (*distanced*) se dit d'un cheval qui reste 240 verges (*yards*) derrière le premier dans la course.»

anglaise de 1905 dans OED Supplement où il est dit: « The other day at a meeting of the Public Health Congress Dr. Des Vœux did a public service in coining a new word for the London fog, which was referred to as 'smog', a compound of 'smoke' and 'fog'. »

Mais une des causes classiques d'erreurs de datation est lorsqu'un mot qui ne se trouve pas dans la première version d'un texte est ajouté dans une édition ultérieure mais est pourtant daté de la date de la première édition. Nous avons attiré l'attention sur de nombreux cas de semblables erreurs de datation à partir d'attestations tirées de dictionnaires dans nos articles publiés dans Zeitschrift für romanische Philologie (38) et Le français moderne (39). D'autres exemples de ce phénomène sont :

câblogramme — «...le Trésor de la langue française (T.L.F.) date le mot câblogramme de 1888 en se basant sur un passage tiré des Etudes anglaises de Paul Bourget, sans tenir compte du fait que ce passage, qu'il cite d'après l'édition de 1927, fait partie du chapitre VIII (Le Jubilé de la Reine) que Bourget lui-même date de juin 1897 et qui ne se trouve que dans l'édition définitive de 1906 » (40). Malgré notre remarque au sujet de cette datation erronée reprise aussi par Rey-D./G., câblogramme est toujours daté de 1888 par Rob. 1985.

coqueron — TLF date le mot de 1702 en se référant à Aubin, de même aussi maintenant Rey-D./G. et Rob. 1985, pourtant Aubin mentionne le mot dans son *Dictionnaire de marine* seulement dans la 2º édition de 1736.

mess n.m. — Aucun genre ne ressort de l'attestation de 1831 chez Balzac (D.D.L. 9, et à la suite de celui-ci, la datation 1831 chez Rey-D./G. et Rob. 1985); mais comme le mot à cette époque est toujours attesté au féminin, cette attestation ne peut pas être utilisée comme première attestation pour mess masculin. La datation 1838 dans DDM, BW, FEW 18, 84b, PR, GLLF et Lexis se réfère à une attestation de Stendhal citée par Bonnaffé où est employée la forme

<sup>(38) «</sup> Probleme der Datierung aufgrund lexikographischer Quellen », Zeitschrift für romanische Philologie XC, 1974, 30-40.

<sup>(39) «</sup> Les dictionnaires français et la recherche de datations : le Larousse du XX° siècle », Le français moderne L, 1982, 292-300,

<sup>(40)</sup> Le français moderne L, 1982, 293.

anglaise the mess. Rey-D./G. et Rob. 1985 citent encore une attestation de Taine, *Philosophie de l'art* de 1865 (« c'est un 'mess' qui a ses règlements...») d'après une édition moderne en deux volumes de 1948, mais qui ne se trouve pas encore dans l'édition de 1865 qui ne comprend que 175 pages. Comme première attestation provisoire pour mess masculin doit donc subsister Littré 1868.

- radar Rey-D./G. et à leur suite Rob. 1985 datent depuis 1941 en se référant à Fr. Raymond, Radionavigation et radioguidage, où le mot manque pourtant dans la première édition de 1941 et n'apparaît qu'en 1949.
- rewriting Rey-D./G., ainsi que déjà PR 1977, datent depuis 1945 en se référant à la préimpression des *Situations* de Sartre dans *Le Figaro* de 1945. La phrase citée « Le Rewriting étant dans les mœurs...» ne fut ajoutée pourtant que dans la première édition du livre parue plus tard (p. 87 n. 1).
- self-government D.D.L. et à sa suite Rey-D./G. et Rob. 1985 datent de 1831 avec comme référence Magnin, Causeries et méditations (« sous le self-government »), pourtant dans la préimpression dans Le National du 16 mars 1831, il est dit seulement « sous ce gouvernement ».
- smoking PR 1977 et Rey-D./G. datent de 1888, ces dernières avec une citation de P. Bourget, Physiologie de l'amour moderne. Pourtant, au lieu de « pour des smokings », nous lisons dans une préimpression dans La Vie parisienne 27/10/1888, 591a « pour des redingotes », tandis que la forme smokings apparaît seulement dans l'édition du livre, Paris, Lemerre, 1891 [Achevé 8/11/1890], p. 141. Rob. 1985 date smoking, correctement, de 1890, mais date la forme smoking-jacket de 1888, P. Bourget, forme qui n'est attestée chez cet auteur qu'en 1889.
- snobinette Rey-D./G. et Rob. 1985 datent de 1888 avec une citation de P. Bourget, *Physiologie de l'amour moderne*. Pourtant, dans l'édition de 1891 [1890] nous lisons, comme dans la préimpression dans *La Vie parisienne* 27/10/1888, 591a « de ces paons-femelles que l'on pourrait appeler les snobs de l'amour » ce qui, seulement dans des éditions ultérieures, par exemple dans l'édition définitive, Paris, Plon, s.d. [1921], p. 122 comme dans l'édition de 1917, p. 159,

sera remplacé par « que l'on pourrait appeler les snobinettes de l'amour » (41).

Düsseldorf.

Manfred HÖFLER

<sup>(41)</sup> Inexactes ou sans attestations correspondantes sont aussi les datations pour cherry (1891) dans PR, Rey-D./G. et Rob. 1985, (petit) comité (1710) dans TLF, Rey-D./G. et Rob. 1985, électronique n.f. (1922) dans TLF, flanelle (1650) dans DDM, Lexis, PR et Rey-D./G. (v. à ce sujet FEW 18, 63a n. 1), freezer (1953) dans DDM, GLLF et Lexis, gentlemen's agreement (1880) dans Lexis, (fin XIXe) dans GLLF, Rey-D./G. et Rob. 1985, home n.m. (1807) dans TLF, GLLF, DDM, Lexis et Rey-D./G., isolationnisme (1931) dans PR, Rey-D./G. et Rob. 1985, jenny (1762) dans DDM, GLLF, Lexis, PR, Rey-D./G. et Rob. 1985, manager v.tr. (1880) dans Rey-D./G., match (1819) dans Rey-D./G. et Rob. 1985, microfilm et microfilmer (1930) dans Lexis, (1931) dans DDM, PR et Rob. 1985, mule-jenny (1801) dans FEW 18, 75a, Rey-D./G. et Rob. 1985, rayonne (1930) dans DDM, Lexis, PR, Rey-D./G. et Rob. 1985, spiritiste adj. (1961) dans GLLF, Rey-D./G. et Rob. 1985, standardiser (1904) dans Rey-D./G. et Rob. 1985, (1905) dans Lexis, stéréoscope (1841) dans Rey-D./G. et Rob. 1985, (1842) dans PR, GLLF et Lexis, stoppeur mar. (1848) dans GLLF, Rey-D./G. et Rob. 1985, studio 'pièce servant de salon, de salle à manger et de chambre à coucher' (1914) dans Rey-D./G. et Rob. 1985, surf 'jeu sportif pratiqué sur les plages' (1961) dans GLLF, Rey-D./G. et Rob. 1985, tarmacadam, tarmacadamisage, tarmacadamiser (1907) dans FEW 18, 81b, GLLF, Rey-D./G. et Rob. 1985, totémisme (1794) dans DDM, (1833) dans BW, GLLF, Lexis, PR, Rey-D./G. et Rob. 1985, (1845) dans GLLF, (1846) dans FEW 20, 82a, etc. etc. — Je remercie cordialement M. Pierre Berrut, lecteur à l'Université de Düsseldorf, d'avoir bien voulu se charger de la traduction du texte en français.